

# Vide grenier Brocante

**DIMANCHE 15 MAI 2016**

**VILLENEUVE EN RETZ**

Parking salle omnisport **de 9h00 à 18h00**

**Organisé par :**

L'OFFICE DE TOURISME DE LA REGION DE MACHECOUL

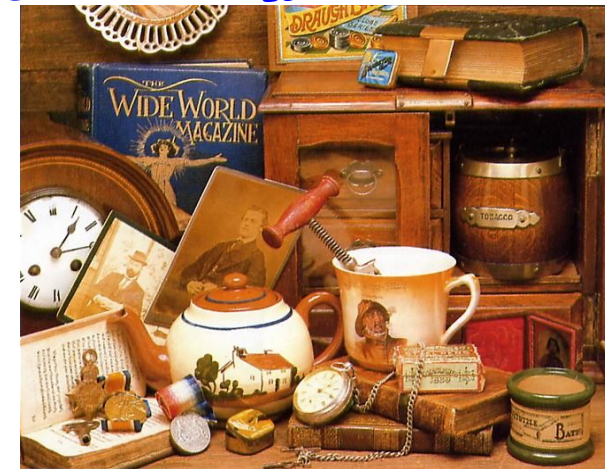
LA MAIRIE DE VILLENEUVE EN RETZ

L'Amicale Laique de l'Ecole Ostréa

Arrêté municipal temporaire n° 16-03-047

**Entrée gratuite**

**Restauration sur place**



**Renseignements et inscriptions**

OFFICE DE TOURISME DE LA REGION DE MACHECOUL

Tél : 02 40 31 88 88

Bureau d'Information Touristique de Bourgneuf-en-Retz

La Salorge - Route de Bouin 44580 VILLENEUVE EN RETZ

otregionmacheoul@tourisme44.fr - www.tourisme-regiondemacheoul.fr

OFFICE DE TOURISME  
RÉGION DE MACHECOUL



Ne pas jeter sur la voie publique

**REGLEMENT DE LA MANIFESTATION  
VIDE-GRENIER BROCANTE (à conserver)  
Organisé par l'Office de Tourisme de la Région de Machecoul**

Le Dimanche 15 Mai 2016 - parking de la salle omnisport de Villeneuve en Retz

**ART 1 :** Les Exposants doivent respecter le règlement de la manifestation.

**ART 2 :** Pour avoir accès aux emplacements, les exposants doivent avoir rempli les formalités administratives et acquitté leur inscription au préalable et ce lors de l'inscription. Toute demande d'inscription non accompagnée des documents demandés sera déclarée non conforme et mise en attente de(s) pièces manquantes jusqu'au 11 mai 2016. Nous rappelons aux exposants qu'ils doivent se munir des documents suivants le jour même:

**Pour les professionnels :** une copie d'un extrait d'inscription au registre du commerce et une copie de la pièce d'identité.

**Pour les particuliers :** d'une pièce d'identité ; dont la copie aura été envoyée à l'inscription.

**ART 3 :** L'accès à l'emplacement pour le déballage, ne peut se faire qu'accompagné d'une personne responsable de l'organisation.

**ART 4 :** Le déballage a lieu le matin **de 7h à 9h uniquement**, les véhicules peuvent accéder à l'aire d'exposition.

**ART 5 :** Le vide grenier est ouvert au public sur le parking de la salle omnisport de 9h à 18h.

**ART 6 :** L'emplacement se fait au mètre linéaire de façade, il est possible de garder son véhicule sur place, dans ce cas prévoir le nombre de mètres nécessaire et le préciser lors de l'inscription. (Profondeur entre 3 et 5 mètres).

**ART 7 :** Le Prix de l'emplacement est de **4€ le mètre linéaire dans la limite des places disponibles ou au plus tard le 11 mai 2016 inclus.**

**ART 8 :** Les emplacements sont loués sans matériels, les exposants doivent prévoir les équipements de leur stand et ont l'obligation de le laisser propre.

**ART 9 :** Les Exposants sont responsables des dommages qu'ils pourraient occasionner aux personnes, aux biens, aux marchandises d'autrui ainsi qu'aux aménagements appartenant ou loués par l'organisateur. Ils doivent être couverts par leur assurance. Ils doivent être en mesure de produire, le jour même et à la demande des organisateurs, une attestation d'assurance responsabilité civile ou professionnelle

**ART 10 :** L'Office de Tourisme n'est pas responsable des détériorations, des vols.

**ART 11 :** Il ne sera effectué aucun remboursement des frais d'inscriptions même en cas d'intempéries.

**ART 12 :** Compte tenu de la réglementation en vigueur, ne seront pas autorisés à la vente : les objets malpropres ou dangereux, les armes et munitions, l'alcool et les animaux vivants.

**ART 13 :** Seul l'organisateur se réserve le droit de tenir un stand buvette et restauration...

**ART 14 :** L'inscription au vide grenier du 15 mai 2016 entraîne l'acceptation sans réserve du présent règlement.

**BULLETIN D'INSCRIPTION  
AU VIDE-GRENIER BROCANTE  
(à renvoyer avec votre règlement avant le 11 mai 2016 inclus )**

**À l'Office de Tourisme :**  
La Salorge - Route de Bouin 44580 VILLENEUVE EN RETZ

NOM - Prénom:.....  
Société/Association:.....  
Adresse:.....  
Code Postal: ..... Ville: .....  
Téléphone où l'on peut vous joindre:.....  
E-Mail: .....  
NOM(s) - Prénom(s) de la/des personne(s) présente(s) le jour de la manifestation :  
.....  
.....

**Pour les particuliers :**

**Déclare sur l'honneur en tant que particulier:**

- de ne pas être commerçant
  - de ne vendre que des objets personnels usagés (Art. L310-2 du Code du Commerce)
  - de non participation à 2 autres manifestations au cours de l'année civile (Art. R321-9 du Code Pénal)
- Atteste être titulaire de la pièce d'identité n° .....(copie jointe)

**Pour les professionnels:**

**Déclare sur l'honneur en tant que professionnel:**

- Etre soumis au régime de l'article L310-2 du Code du Commerce
  - Tenir un registre d'inventaire, prescrit pour les objets mobiliers usagés (Art. 327-1 du Code Pénal)
- Atteste être titulaire de la pièce d'identité n° ..... (copie jointe)  
Pour les commerçants : inscription au RCS n° ..... (copie jointe)

Je soussigné .....

- serai présent le Dimanche 15 mai 2016 au Vide-grenier, sur le parking de la salle omnisport de Villeneuve en Retz, à partir de **7h**.
- réserve (**entourer le choix**) :

3      6      9      12      15      18      21

mètres linéaires\*, au tarif de 4 € le mètre.

- joint le règlement de ..... par:
  - chèque bancaire (à l'ordre de l'Office de Tourisme de la Région de Machecoul)
  - en espèces

**NB: Les dossiers reçus sans règlement ne seront pas pris en considération.**

Date et signature :

